

Ecrit par le 23 juillet 2024

Isle-sur-la-Sorgue : les élus excédés par les installations intempestives des gens du voyage



La ville de l'Isle-sur-la-Sorgue déplore une nouvelle occupation illicite de caravanes de gens du voyage. Le maire leur demande de se rendre sur l'aire de grand passage spécialement conçu.

Cette installation sur le stade de rugby du quartier des Névens, depuis le dimanche 4 juin, fait suite au départ, la veille, d'un autre groupe de gens du voyage du centre de loisirs St-Jean où les caravanes étaient installées sans autorisation depuis plusieurs jours. [Une situation qui se répète d'année en année](#), selon les élus de la commune.

A chaque installation, le constat est le même pour le maire de la ville Pierre Gonzalvez : détériorations,

Ecrit par le 23 juillet 2024

branchements aux réseaux d'eau et d'électricité, dégradations de pelouse, problèmes de salubrité, empêchement des activités associatives sur des équipements qui leur sont réservés, etc. En 2022, l'installation des gens du voyage sur les stades St-Gervais et St-Jean a induit près de 65 000 € de charges pour la ville.

Cette situation est d'autant plus déplorable selon le maire puisqu'une aire de grand passage, spécialement pensée pour ce type d'installations massives et éphémères, existe désormais à Bonpas. Les gens du voyage refusent cependant de s'y rendre car il manque selon eux des toilettes et de l'eau.

[Lire également - « Vaucluse : l'épineuse question des gens du voyage »](#)

A l'instar des installations précédentes, le maire Pierre Gonzalvez saisit de nouveau la Préfecture de Vaucluse pour procéder à une évacuation dans les meilleurs délais. Pour rappel, Violaine Démaret, préfète et Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental du Vaucluse ont présidé deux commissions consultatives à ce sujet cette année. L'objectif : prendre en compte les besoins de cette communauté et les impliquer dans le suivi des politiques publiques les concernant, notamment en matière de stationnement.

Pour l'heure, les gens du voyage de l'Isle-sur-la-Sorgue ont indiqué quitter les lieux ce dimanche.

La startup agroalimentaire Green Spot Technologies s'implante à Carpentras

Ecrit par le 23 juillet 2024



[Green Spot Technologies](#) est une société agroalimentaire engagée dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Née en Nouvelle-Zélande à l'initiative de [Ninna Granucci](#), la startup a choisi Carpentras pour développer son volet industriel.

À l'issue de ses études en biotechnologie qu'elle a effectué au Brésil, [Ninna Granucci](#) se voit obtenir une opportunité dans un laboratoire de métabolomique et de microbiologie industrielle en Nouvelle-Zélande, où elle propose de travailler sur la résolution des déchets via la fermentation. De là naît Green Spot Technologies, qui s'est installé en France en 2018, deux ans après sa création.

La startup est engagée dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Ainsi, elle transforme les coproduits d'origine végétale en une poudre riche en nutriments.

Une société qui répond aux problèmes mondiaux

1.3 milliard de tonnes de nourriture sont gaspillées dans le monde chaque année. D'ici 2050, l'ONU estime que la population mondiale aura augmenté de 16%, la production alimentaire devra elle aussi augmenter, et donc le taux de gaspillage sera inévitablement en hausse. C'est dans une dynamique de réduire ce gaspillage et d'éviter les problèmes qui y sont liés, tels que son coût annuel et les émissions de gaz à effet de serre qu'il engendre, qu'agit Green Spot Technologies.

En réalité, 32% des déchets quotidiens sont encore consommables, comme les pelures de fruits et légumes, les drêches de brasserie, ou encore le marc des jus et du vin. La startup néo-zélandaise

Ecrit par le 23 juillet 2024

s'engage donc à collecter ces végétaux non utilisés auprès des industriels, puis vient l'étape de fermentation avant d'obtenir le produit fini. Ainsi, Green Spot Technologies participe à l'économie circulaire tout en proposant des produits composés d'ingrédients 100% naturels.

L'entreprise s'installe en Vaucluse

Après s'être exportée en France en 2018, Green Spot Technologies continue de s'agrandir et choisit de poser ses valises en Vaucluse. Accompagnée par [Vaucluse Provence Attractivité](#), la startup va s'installer à Carpentras pour développer son volet industriel.

Ce choix géographique s'est dessiné autour de plusieurs arguments : la disponibilité de coproduits intéressants, la présence d'acteurs d'intérêt pour l'entreprise tels que le Centre régional d'innovation et de transfert de technologie (CRITT), le Centre technique agroalimentaire (CTCPA), l'Institut national de la recherche agronomique (INRAE), ou encore l'Ecole Supérieure de Commerce des Entrepreneurs de la Naturalité (Isema). Le fait que la Région Sud met un point d'honneur à soutenir les initiatives autour de la naturalité a également été un argument phare.

Green Spot Technologies sera donc installée dans un bâtiment de 1600m² au Marché Gare de Carpentras. La production débutera au début de l'année 2023. Une dizaine recrutements et de transferts ont déjà été faits. L'entreprise recherche toujours un technicien de bioproduction agroalimentaire. Pour plus d'informations sur cette offre d'emploi, [cliquez ici](#).

Lauréate de l'appel à projet 'Première usine'

L'appel à projet 'Première usine' a pour objectif de soutenir le développement de start-ups et de petites et moyennes entreprises innovantes dans le milieu industriel. 100 entreprises ont candidaté au premier appel à projet, qui est doté d'une enveloppe de 550 millions d'euros sur la période 2022-2026. Parmi ces 100 entreprises, 18 ont été retenues.

Ces 18 projets représentent 467 millions d'euros d'investissements cumulés. Parmi les entreprises lauréates, dans la catégorie 'Industrie agroalimentaire' se trouve Green Spot Technologies pour son projet 'GST demo'.

Trois nouveaux magistrats pour le tribunal judiciaire de Carpentras

Ecrit par le 23 juillet 2024



Trois nouveaux magistrats, deux vice-présidentes et une procureure de la République, ont été installés au tribunal judiciaire de Carpentras, mercredi 19 octobre.

« Notre tribunal a l'honneur d'accueillir aujourd'hui officiellement dans ses rangs sa nouvelle procureure de la république, Hélène Mourges et deux nouveaux magistrats du siège, Enora Laurent et Delphine Loria », a déclaré Madame la présidente du tribunal judiciaire de Carpentras. Si les trois nouveaux magistrats ont été introduits en octobre, leur prise de fonction avait commencé le 1^{er} septembre.

Native de Carpentras, Madame Hélène Mourges sort de l'école nationale de magistrature (ENM) en 2005, puis occupe les fonctions de substitute placée dans la cour d'Aix en Provence, avant de rejoindre la cour d'appel en qualité de substitute à Nîmes, en 2008. Promue vice-procureure de la République à Tarascon en 2013, elle repart dans la cour d'appel d'Aix en Provence. Toujours dans la même cour, elle intègre en 2020 le parquet général en tant que substitute générale.

En intégrant le tribunal judiciaire de Carpentras en tant que procureure de la République, Hélène Mourges succède à Pierre Gagnoud nommé en qualité d'avocat général à la Cour d'Appel de Poitiers et qui a occupé les fonctions de procureur pendant six ans. La nouvelle procureure de la République a notamment déclaré : « Je ferais de la lutte contre les trafics de produits stupéfiants mon cheval de bataille ».

Ecrit par le 23 juillet 2024



Hélène Mourges (à droite) prononce son discours d'installation © Clément Janin

Deux nouvelles vice-présidentes

Née à Pertuis, Madame Enora Laurent étudie à l'université de droit d'Avignon. En parallèle de son Master, elle réussit l'examen du barreau et est admissible au concours d'entrée de l'ENM. Elle occupe un premier poste en tant que juge des enfants, puis un second poste en tant que juge placé à la Cour d'appel de Nîmes, avant de revenir à Avignon chargée de fonctions essentielles civiles. Aujourd'hui, Madame Enora Laurent occupe les fonctions de vice-présidente plus spécialement chargée des fonctions de juge des libertés et de la détention au tribunal judiciaire de Carpentras.

Concernant Madame Delphine Loria, elle née à Valence et suit un cursus universitaire à Lyon avant d'obtenir un master en droit privé à la faculté de droit de Poitiers. Diplômée de l'ENM, elle est installée en qualité de substitute du procureur au tribunal de grande instance de Troyes. Souhaitant rejoindre son compagnon, muté au commissariat d'Avignon, elle demande son affectation au tribunal judiciaire de

Ecrit par le 23 juillet 2024

Carpentras où elle occupe désormais les fonctions de vice-présidente chargée des fonctions de juge aux affaires familiales, coordonnatrice du pôle de la famille.

J.R.